

gauche de la rivière. D'abord la porte de Nesles, attenante à l'ancienne tour de ce nom, et s'ouvrant là où se dresse aujourd'hui le pavillon oriental de l'hôtel des Beaux Arts.

La porte Saint-Germain, à l'extrémité de la rue du Paon ; la porte Saint-Michel, sur l'emplacement de laquelle on a construit depuis la fontaine actuelle, sur la place du même nom.

Enfin la porte Saint-Jacques, la porte Saint-Marcel, la porte Saint-Victor et la porte de la Tournelle, qui, reliées ensemble par la muraille qui enceignait la ville, formaient une ligne partant de la rue des Fossés-Saint-Jacques, passant au bas de la rue Saint-Victor et venant aboutir sur le quai de la Tournelle, entre les maisons portant aujourd'hui les numéros 1 et 3.

Ainsi qu'on le voit, le Paris d'Henri IV était loin du Paris de Napoléon III, et à peine eu eût-il formé la sixième partie.

Un rimeur du temps nous a transmis, en vers, l'énumération des rues de la capitale, dont le nombre montait à quatre cent treize.

Ces quatre cent treize rues, formant l'ensemble de la capitale de la France, présentaient, durant le jour, le coup d'œil animé particulier aux centres commerciaux, aux foyers du luxe, de l'intelligence, des arts, aux réceptacles de toutes les classes d'une société composée d'une multitude d'éléments hétérogènes ; mais, durant la nuit, elles offraient l'image de la solitude, du néant, prolongées qu'elles étaient dans une obscurité profonde, car en 1605, c'est-à-dire à l'époque où commence ce récit des faits que nous allons présenter au lecteur, l'éclairage de la bonne ville de Paris laissait à désirer sous tous les rapports.

A ce grave inconvénient, qui rendait dangereux, la nuit venue, les quartiers les plus fréquentés durant le jour, il faut joindre l'absence complète des mesures relatives à la propreté et à la salubrité de la ville, négligence de police qui rendait presque impraticables, dans les ténèbres, les rues et les places.

La plupart de ces rues n'étaient pavées que d'un côté, et les places ne l'étaient pas du tout : de sorte qu'on rencontrait à chaque pas des cloaques puants, des amas de gravois et d'immondices contre lesquels ou dans lesquels on allait infailliblement donner, si l'on n'avait pas la précaution de porter à la main une lanterne.

Encore cette lanterne offrait elle un autre danger, celui d'attirer les voleurs, dont le nombre était si considérable que, dit l'Étoile, « la ville en était remplie. »

Aussi les derniers rayons du soleil disparus à l'horizon, les Parisiens n'osaient-il plus se hasarder dans les rues, et une ordonnance de police enjoignait aux comédiens de finir leurs spectacles, en hiver, à quatre heures et demi du soir.

Cependant, le soir du 13 mars 1605, où nous conduisons le lecteur sur la partie du Pont-Neuf la plus voisine de la porte de Nesles, deux cavaliers, bravant les dangers que nous venons de signaler, s'engageaient sur la chaussée non encore terminée du pont, après avoir suivi jusqu'au terre-plein la berge en côtoyant les bâtiments du palais de la Cité.

Ces deux cavaliers, étaient accompagnés à distance par une troupe d'une douzaine d'hommes également à cheval, et marchant deux à deux avec cette régularité qui indique l'habitude du service militaire.

Huit heures venaient de sonner, le couvre-feu avait retenti et la nuit était profonde.

Le pont était d'un bout à l'autre désert et silencieux, et l'on entendait sur la terre séchée (il n'avait pas plu depuis plusieurs jours) le seul bruit du pas des montures des nocturnes promeneurs.

Sans doute les tire-laine, les coupeurs de bourse, les enleveurs de manteaux, habitants ordinaires du lieu, avaient jugé prudent de dissimuler leur présence à la vue de la force imposante du petit détachement qui s'avavançait lentement.

Le premier des deux cavaliers, c'est-à-dire celui qui tenait la droite, portait un costume demi-civil et demi-militaire, qui seyait parfaitement à sa physionomie martiale et à sa tournure décidée.

Cet homme, qui dépassait de quelques années la cinquantaine, paraissait avoir conservé encore une verve et une élasticité de membres, apanage ordinaire d'un âge moins avancé.

A la façon dont il se tenait en selle, et dont il dirigeait sa monture, on devinait un écuyer consommé.

Ce cavalier portait un pourpoint de velours noir, des chausses de même étoffe et de même nuance, des bottes fortes montant en s'évasant jusqu'au-dessus du genou, et faites en peau de daim brodée de soie noire.

Un collet de buffe et un hausse-col richement travaillé, entouraient le cou et ornaient les épaules.

Une écharpe blanche nouée sur la hanche gauche au-dessus de la garde de l'épée, tranchant sur le velours du pourpoint, et un chapeau de soie noire fait à l'allemande, avec un grand cordon d'argent, ombrageait le front et cachait à demi la chevelure grisonnante.

De longs éperons d'or fixés au talon des bottes, et une lourde épée à pommeau de fer ciselé, complétaient ce costume sévère.

Le second cavalier, de beaucoup plus jeune que son compagnon, était mis avec plus de coquetterie, et son habillement était évidemment celui d'un jeune seigneur sacrifiant fort aux lois de la mode.

Cet habillement se composait de chausses de velours oramoisi, à la bouffissure énorme, couvertes de passementerie d'or et fort découpées, d'un pourpoint semblable et d'une chemise ouvrée de soie oramoisie et de filets d'or extrêmement riches, au col rabattu.

Un collet (petit manteau ou cape écourtée) en peaux de senteur (comme on disait alors pour désigner les pelletteries parfumées) était jeté négligemment sur les épaules.

Un feutre à basse forme et large de bords, suivant la mode récente, couvrait la tête, et des bottes molles, formant de nombreux plis à l'articulation de la jambe, chaussaient un pied aristocratique.

Un ceinturon, dont l'étoffe disparaissait sous les broderies qui le surchargeaient, maintenait une épée à la coquille d'un merveilleux travail.

Ainsi vêtu, le jeune gentilhomme (nous disons gentilhomme, car un homme de noblesse pouvait seul porter un pareil costume) offrait un type accompli de distinction et de grâce, comme sa figure présentait celui d'une énergie et véritable beauté.

Il montait un magnifique genêt d'Espagne, blanc comme la neige et plein de feu et d'ardeur.

Le cheval de son compagnon était de race allemande et de robe brune, tachetée au front d'une étoile blanche.

Quant aux cavaliers qui les suivaient et paraissaient les escorter, ils étaient revêtus de l'uniforme des gardes de la prévôté, particulier aux troupes affectées à la sûreté de la capitale du royaume, et placées directement sous les ordres du prévôt de Paris.

Au moment où les deux cavaliers débouchèrent sur le terre-plein du Pont-Neuf, une conversation animée paraissait établie entre eux déjà depuis quelques instants.

—Ainsi, disait le plus jeune, le gentilhomme au splendide